



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE DALHUNDEN
67770

Tél. 03.88.86.97.18. – Fax : 03.88.86.06.24.

Réunion du Conseil Municipal du 12 juin 2020

Sous la Présidence de M. Michel DEGOURSY, Maire.

La séance s'est tenue à huis clos pour répondre au protocole COVID-19

Présents : Lorette PIHEN, Didier VOELCKEL, Jimmy BRUNET, Esther BUSSON, Etienne ACKER, Sylvie GLAVASEVIC, Marie-Paule MOCKERS, Jean-Michel STRAUB, Guylène TIMMEL, Olivier SIX, Isabelle WAGNER, Stéphanie WOLFF

Absents : avec excuse : Christine KREMSEK, Éric MERKEL
Sans excuse : Néant

Le conseil municipal désigne Marie-Paule MOCKERS en tant que secrétaire de séance

2020-06-31 – Fixation des taux 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition appliqués en 2019 soit :

- de 10,35 % pour la taxe d'habitation
- de 8,42 % pour la taxe foncière « bâti »
- de 48,48 % pour la taxe foncière « non bâti »

2020-06-32 – Attribution de subvention USD

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité d'attribuer une subvention annuelle de 2.700 € pour l'entretien du terrain de football à l'USD et participation aux frais de fonctionnement

2020-06-33 - Attribution de subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, l'attribution des subventions ci-dessous :

BENEFICIAIRES	MONTANTS
Amicale des Sapeurs-pompiers de Dalhunden	305 €
A.A.P.P.M.A. de Dalhunden	305 €
Donneurs de sang	200 €
Bibliothèque	305 €
Chorale Protestante Dalhunden	305 €
Chorale « Les Rousserolles Dalhunden	305 €
Chorale « Saint Laurent » Dalhunden	305 €
Escal Gym Dalhunden	305 €
Pétanque Club Dalhunden	305 €
OMSALD	305 €

Subventions délibérées par l'ancien conseil municipal	
ARE (Centre de loisirs Auenheim - DCM 10/03/2020)	400 €
Pétanque Club Dalhunden (DCM 14/01/2020)	3.000 €

2020-06-34 - Levée de la réserve DAL03 du PLUi au 99 rue de Nieul

L'emplacement réservé correspond à une servitude affectant un terrain en vue de le « réserver » à une destination future d'utilité publique. Le propriétaire peut également mettre en demeure le bénéficiaire de la réserve pour forcer son acquisition, mais la procédure de délaissement peut ne pas aboutir.

Sur la liste des emplacements réservés du PLUi de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, sous le N° DAL 03 était prévu la création d'une amorce de voie d'une emprise de 6 mètres depuis la rue de Nieul, permettant de desservir une éventuelle future extension urbaine (à long terme) au nord du village.

La réserve sur la propriété sise 99 rue de Nieul en section 04 parcelle 21 n'étant d'aucune nécessité dans un avenir proche, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en demande la levée et charge le Maire d'en informer la Communauté de Communes du « Pays-Rhénan »

2020-06-35 - Périscolaire

Le Maire expose la situation actuelle du projet périscolaire pour la rentrée 2020.

Il s'agira d'un accueil collectif d'enfants de 3 à 11 ans, le midi et le soir des jours d'école. L'accueil se fera en salle annexe de la mairie. Pour le mercredi, l'accueil pourra se faire au périscolaire de Rountzenheim/Auenheim, avec une possibilité de ramassage.

Tout cela restant ajustable selon les besoins futurs.

Une convention de partenariat avec l'association AFICEL, dont le siège est à Soufflenheim est proposée par le Maire.

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité, le Maire à signer la convention et toutes les pièces nécessaires à la mise en place du périscolaire.

2020-06-36 - Changement d'affectation de la gravière

Le Conseil Municipal autorise, à 11 voix pour et 1 voix contre, le maire à charger la Communauté de Communes du Pays Rhénan le changement d'affectation de la gravière de Dalhunden en zone pouvant accueillir une centrale solaire. Actuellement ce secteur est en zone classé NXG (zone naturelle dédiée aux gravières et carrières).

2020-06-37 - Aménagement d'une aire de jeux en section 02 VILLAGE sur l'emplacement du parking des vélos de l'école

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire la poursuite du projet d'aménagement et valide l'emplacement de la future aire de jeux en section 02 du parking des vélos de l'école.